

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Lorraine Couët	X	
	Ste-Sophie	Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	André Boucher		X
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne	X	
	St-Jérôme	Céline Mul		X
	Ste-Sophie	Ronald Gill	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand	X	
		<i>Vacant</i>		N/A
	MRC de la Rivière du Nord	Josée Yelle	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Keven Renière	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>		N/A
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan	Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Maryse Blanchette		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal		X
		Sylvie Roy Julie Ouellet		X
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Frédéric Alary		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary	X	
		Étienne Gauthier		X

WM :

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations
M. Daniel Camara Tchogang Ngayap, ingénieur régional
Mme. Anne-Claire Caillaud, spécialiste en protection de l'environnement

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
Mme Anne Bélanger, rapporteuse
M. Nicolas Lavoie, rapporteur

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de WM, Sainte-Sophie

Bureaux de WM, Sainte-Sophie

2535, 1ere rue Ste-Sophie, J1J 2R7

14 septembre 2022, à partir de 18 h 00

Ordre du jour (proposition)

- 18 h 00 Visite de site
- 19 h 00 Mot de bienvenue
- 19 h 05 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 16 juin 2022)
Publication dans le journal *Le Contact*
- 19 h 10 Action de suivi
- Redevance vente Biogaz
 - Retour sur l'entente avec Énerglr
 - Retour sur le projet de digesteur anaérobique
 - Retour sur l'exercice d'évacuation 2022
 - Présentation du rayon d'influence des puits de biogaz
 - Suivi de performance - usine de zinc (T6)
- 19 h 25 Performance environnementale
- Biogaz
 - GES
 - Eaux de lixiviation
 - Aménagement faunique et suivi de la biodiversité
- 19 h 50 Registre des plaintes
- 19 h 55 Divers et prochaine réunion
- Jeudi 1 décembre 2022, à 19h00
- 20 h 00 Fin de la rencontre



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Visite du site
14 septembre 2022




Ordre du jour

- Visite de site
- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal Le Contact
- Actions de suivi
- Performance environnementale
- Registre des plaintes
- Divers et prochaine réunion



Publication dans le journal Le Contact



**CHRONIQUE DU
COMITÉ DE VIGILANCE
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT
DE SAINTE-SOPHIE**

Le 16 juin dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une deuxième fois en 2022, principalement afin d'échanger sur les suivis et la gestion reliés aux eaux. Le nouveau projet de partenariat avec Énergie pour la génération de gaz naturel renouvelable a également fait partie des discussions du comité.

Concernant le suivi des eaux, WM a présenté les résultats pour les trois campagnes d'échantillonnages de 2021, qui se rapportent aux eaux de surface et souterraines. Le plan de sécurisation, mis en place lors de l'achat du site par WM en 2004 pour contenir les eaux sur le site, a également été expliqué aux membres du Comité.

Les membres ont posé des questions concernant le suivi des eaux en lien avec l'agrandissement de la superficie exploitée et l'emplacement des différents points de suivis.

Par ailleurs, l'annonce concernant le partenariat entre WM et Énergie, qui implique la construction d'infrastructures pour la génération de gaz naturel renouvelable avec des déchets organiques compostables, a été faite le 16 juin également. Cette annonce a été discutée au sein des membres du comité, notamment afin de connaître l'emplacement des nouvelles structures à mettre en place et les projets en lien avec la distribution du produit dans le réseau.

Enfin, le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC a été présenté au Comité qui a pu questionner la représentante de la MRC sur les différentes mesures qui seront mises en place dans les municipalités environnantes.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le compte rendu de la rencontre du Comité, disponible sur le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmst-sophie.org>

Les membres souhaitent également rappeler les coordonnées pour joindre WM pour toute demande d'information sur le lieu d'enfouissement : mdesnoye@wm.com / 450 431-2313, poste 0.

3



Actions de suivi

Actions de suivi

Redevance vente Biogaz

- La redevance est applicable sur les intrants (Matières résiduelles) du site et non sur la revalorisation et/ou la vente de biogaz.

Retour sur l'entente ~~à~~ **énergie**

- Des discussions sont en cour afin de finaliser les détails une entente à long termes (Min 20 ans)

Retour sur l'utilisation du Gaz naturel dans les camions WM

- Dans le cadre du réaménagement complet des installations ~~soit~~ **soit** un poste de compression du gaz naturel est prévu pour alimenter la futur flotte de camion de collecte.

Conditions du CA et impact sur la date d'ouverture de la Zone 6

- D'ici la fin 2025 l'ensemble des biogaz du LET devront être revalorisé = Projet RNG en cour

Estimation du nombre de camions généré par ce projet par rapport à ce qui est en cours actuellement (moyenne, période de pointe lors de la construction)

- À préciser

Mettre en contact la Ville de ~~Sophtie~~ **Sophtie** avec les responsables du projet de valorisation des ~~biogaz~~ **biogaz** chez advenant la réalisation de ce projet

- La mise en contact a été effectué lors de la conférence de presse du projet 16 Juin

Retour sur ~~le~~ **le** ~~cerceur~~ **cerceur** évacuation 2022

- À venir

5



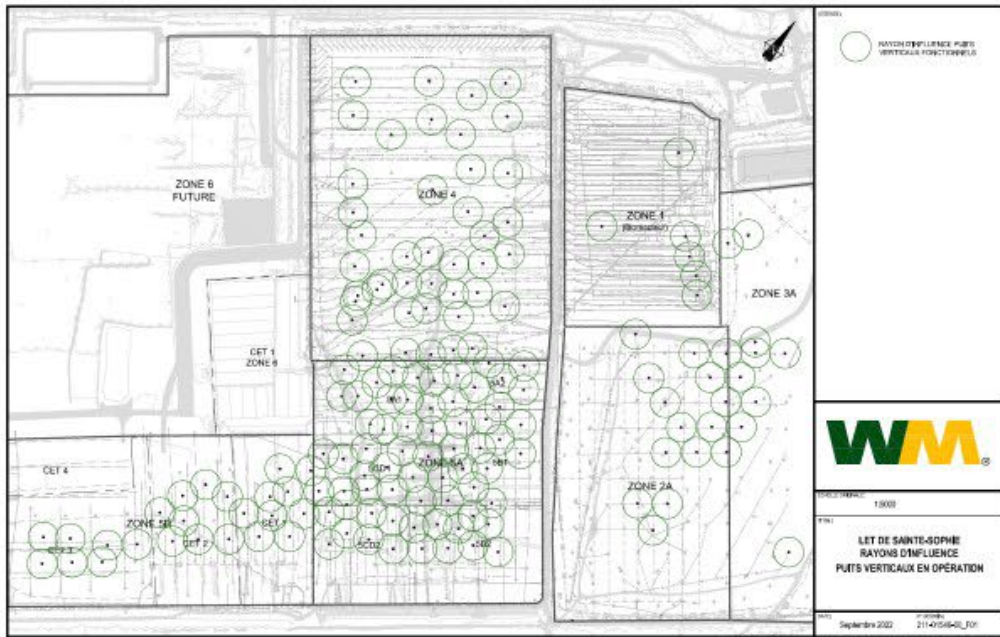
Retour sur le projet de digesteur anaérobie



6



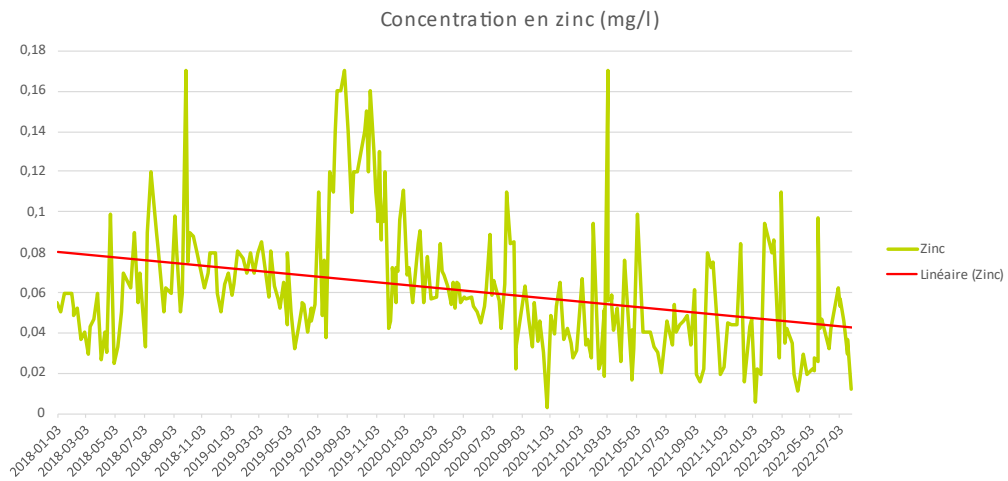
Rayon d'influence des puits de biogaz



7



Suivi de performance usine de zinc (T6)



8





Performance environnementale

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Rappel :

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Les biogaz sont captés, valorisés ou brûlés au lieu d'enfouissement de Sainte Sophie depuis 1997.
 - Le règlement provincial l'exige depuis 2009.
- À Sainte-Sophie, deux types de puits de captage :
 - Tranchées horizontales
 - Puits verticaux



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de tranchées horizontales



11



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de puits verticaux



12



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Données 2022

CAPTAGE

- 132 puits verticaux
- 100 tranchées horizontales (en 2022)
- 9200 pieds cubes/minute

VALORISATION

Énergir/ Usine Rolland
6000 pieds cubes/minute

ÉLIMINATION

- **3 torchères**
- **3200 piedscubes/minute**

13



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de puits verticaux

- Depuis 2005
- À l'usine de papier Rolland (à Saint-Jérôme)
- Environ 60 % des biogaz captés sont valorisés

Destruction du 40% restant dans des torchères à combustion interne



14



Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Recouvrement final au Sud de la phase 5



15



Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Recouvrement final au Sud de la phase 5



15



Suivi environnemental relié au biogaz

- WM mesure la concentration de biogaz (méthane) à la surface du site, tel qu'exigé par le règlement
 - 3 fois par année
 - Quadrillage complet du lieu d'enfouissement
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz.
- Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.

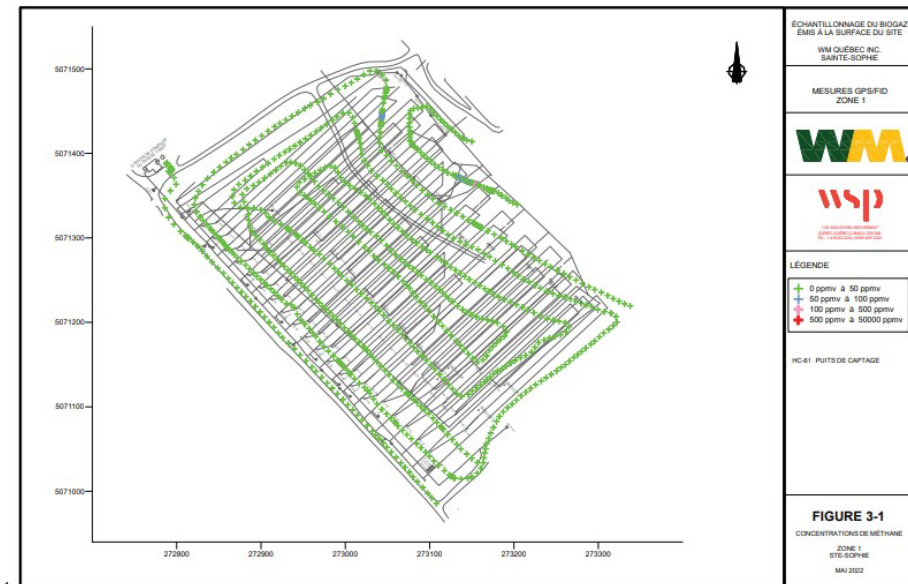


17



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2022

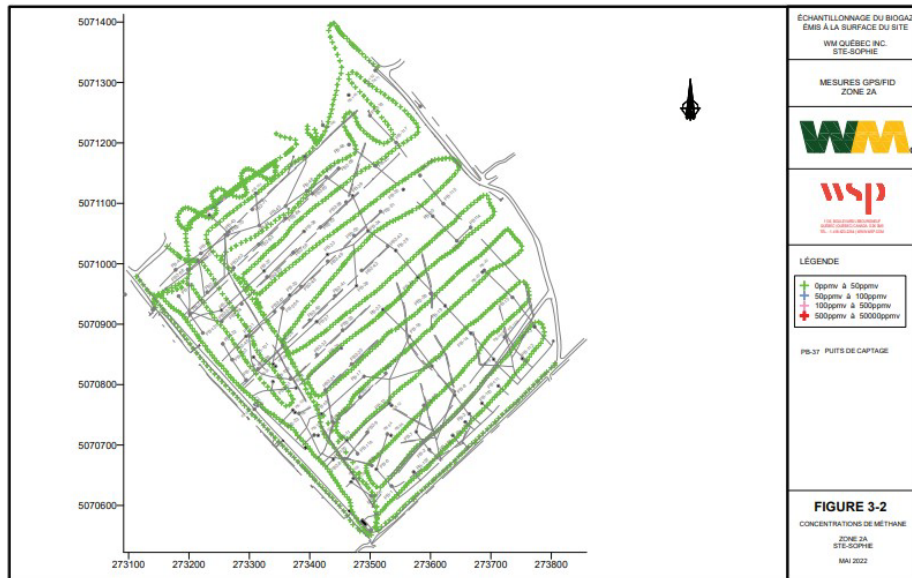


1



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2022



19



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2022

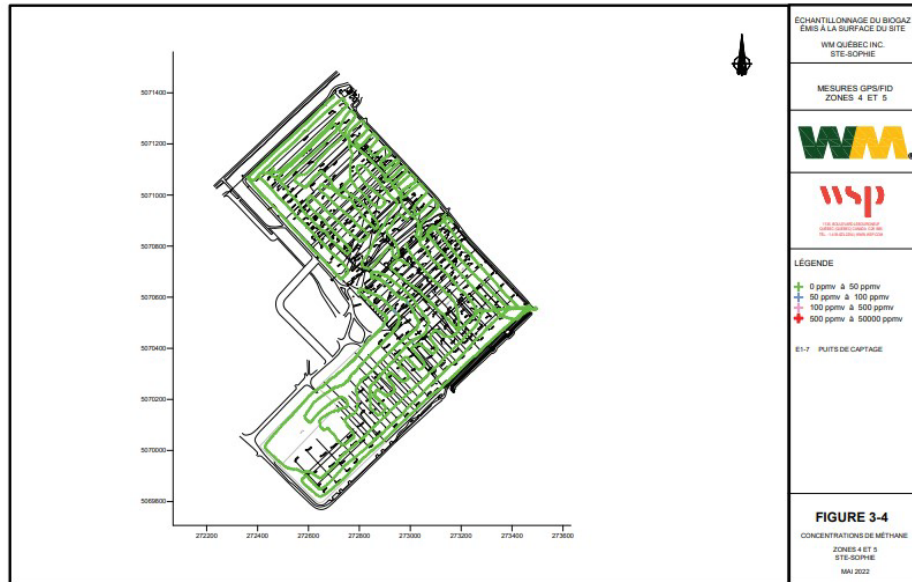


2



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface- 2022



21

Conditions du décret relatives aux biogaz

Condition 8- Estimation des émissions des GES

- Dépôt, dans un délai de deux ans suivant le décret d'autorisation, d'une mise à jour de l'estimation des émissions de GES, incluant notamment :
 - Émissions évitées par le ou les projets de valorisation des biogaz
 - Émissions de l'ensemble des véhicules pour la collecte et le transport de la totalité des matières résiduelles reçues au L.E.T.

Condition 9 – Projet(s) de valorisation de biogaz

- Dépôt, dans un délai de deux ans suivant le décret d'autorisation, d'une étude de faisabilité pour un ou des projets permettant de maximiser la valorisation des biogaz captés

22

Bilan des GES

Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants à l'atmosphère

- **2 cadres → Provincial et Fédérale**
 - Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (QC)
 - Programme de déclaration des gaz à effet de serre et la déclaration de certaines substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (Fed)
- **Uniquement le Québec, puisque le classement national est ce qui été demandé par le comité**
- But : recueillir les données sur les GES émis par les entreprises
- Toute personne ou municipalité exploitant un établissement qui émet dans l'atmosphère des GES d'une quantité égale ou supérieure à 10 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ (t éq. CO₂) doit faire la déclaration au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

Concernant le projet avec énénergir, il est estimé d'avoir un évitement moyen en GES de 137 000 tonne de CO₂eq substitution < la combustion fossile

23



Eaux de lixiviation

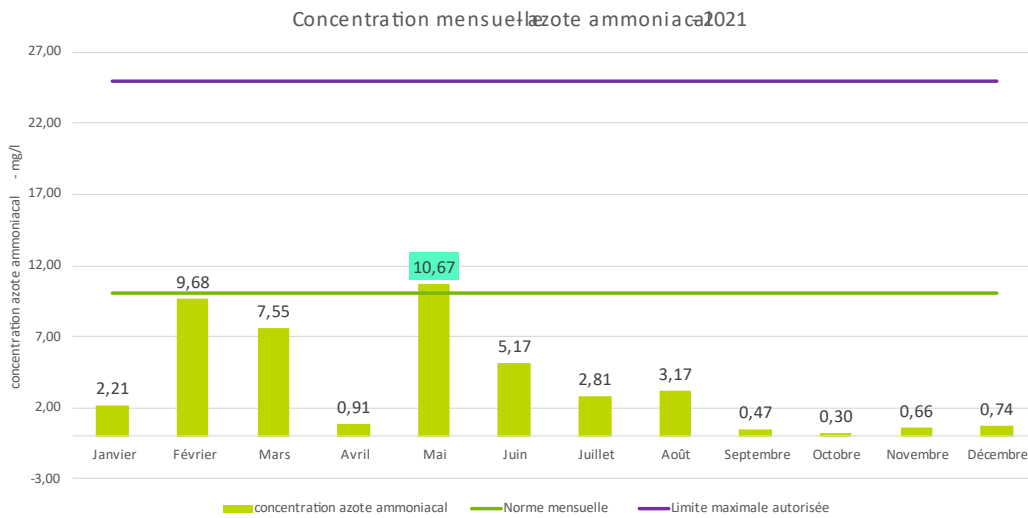
- Dernière station de pompage avant envoie à l'environnement
- Hebdomadaire
- Phosphore total – du 15 mai au 14 novembre

	pH	Coliformes fécaux	MES	DBO5	N-NH3	Comp. Phénol	Zinc	Phosphore total
	Unité pH	UFC / 100 mL	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
Instantanée	6 à 9,5	—	90	150	25	0,085	0,17	—
Mensuelle	—	1000	35	65	10	0.03	0.07	—

24



Eaux de lixiviation

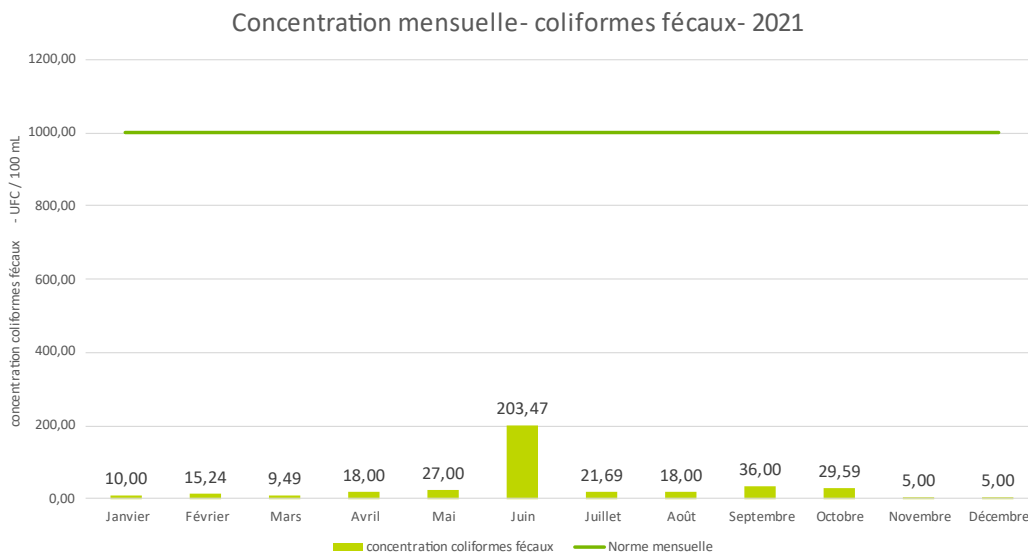


25

Arrêt du rejet le 15 mai 2021 jusqu'à la fin du mois de mai en lien avec le retour des premiers résultats de l'azote ammoniacal.



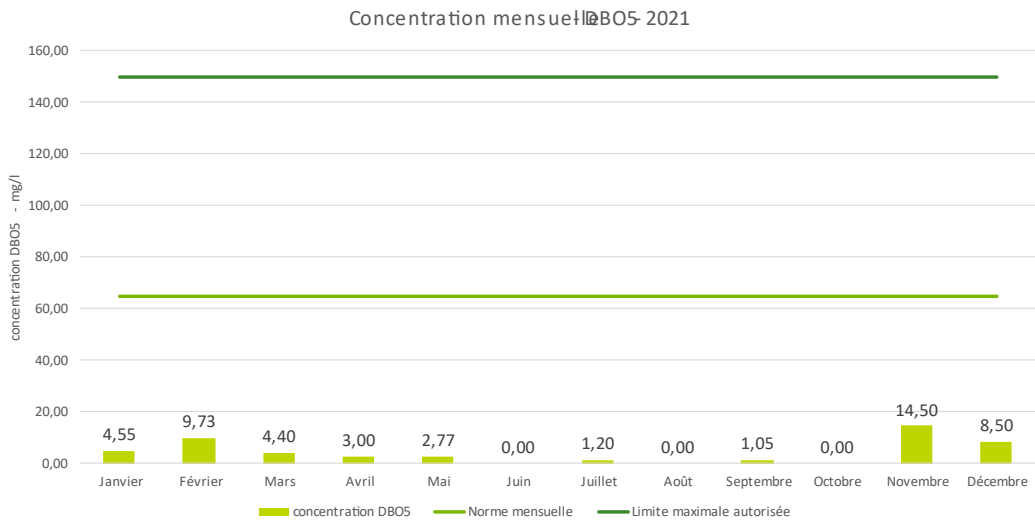
Eaux de lixiviation



26



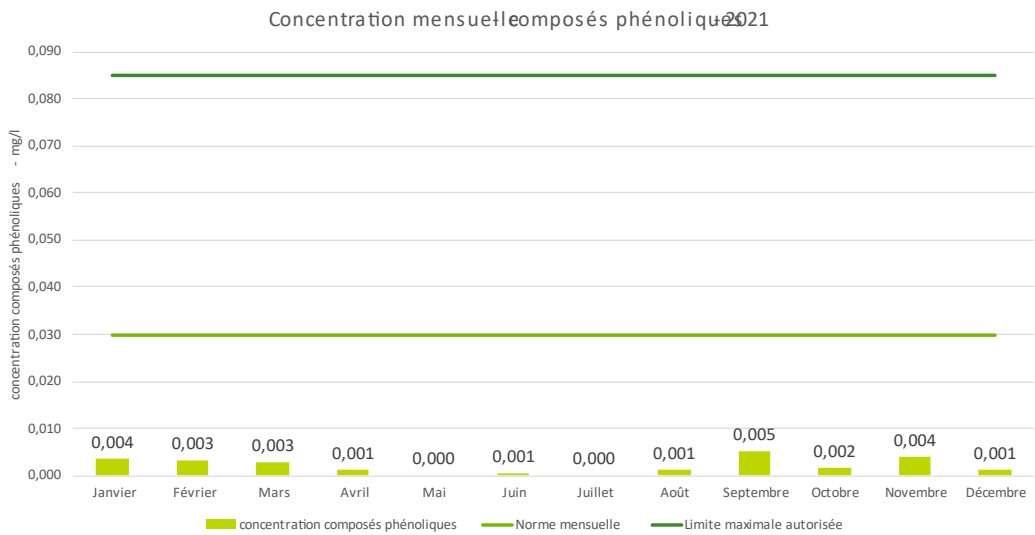
Eaux de lixiviation



27



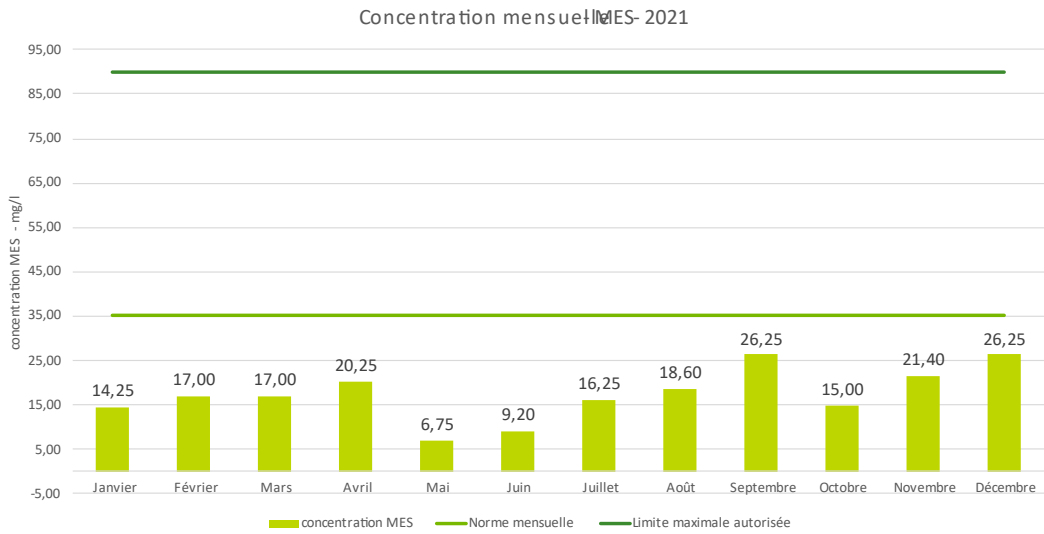
Eaux de lixiviation



28



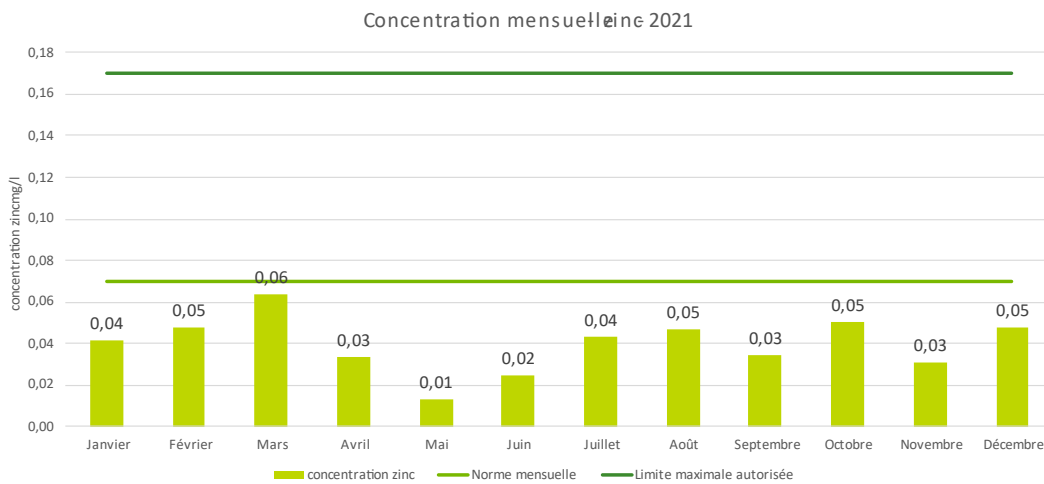
Eaux de lixiviation



29



Eaux de lixiviation



30



Aménagement faunique et suivi de la biodiversité

<https://www.wmsainte-sophie.org/valorisation-agroenvironnementale/>

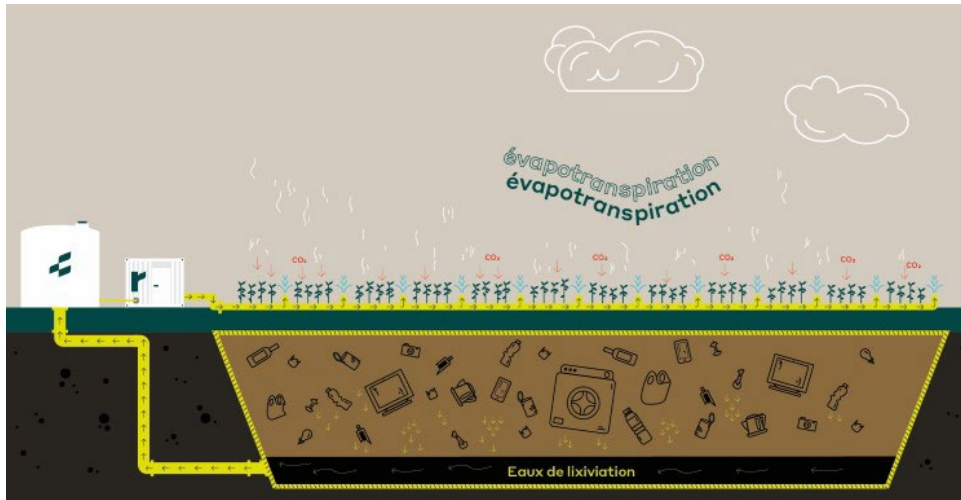


Suivis sur le projet de plantation de saules

Projet PhytoVaLix

Développer des technologies «vertes» écologiquement durables et économiquement viables pour traiter les lixiviats générés par les lieux d'enfouissement du Québec





33



- Contrôle de l'irrigation pour atteindre le « zéro rejet »
→ Technologie de contrôle et d'irrigation de précision en instance de brevet
- Conception agronomique et de traitement des eaux usées pour assurer le traitement des contaminants ciblés
 - DCO, DBO et NH₄



34



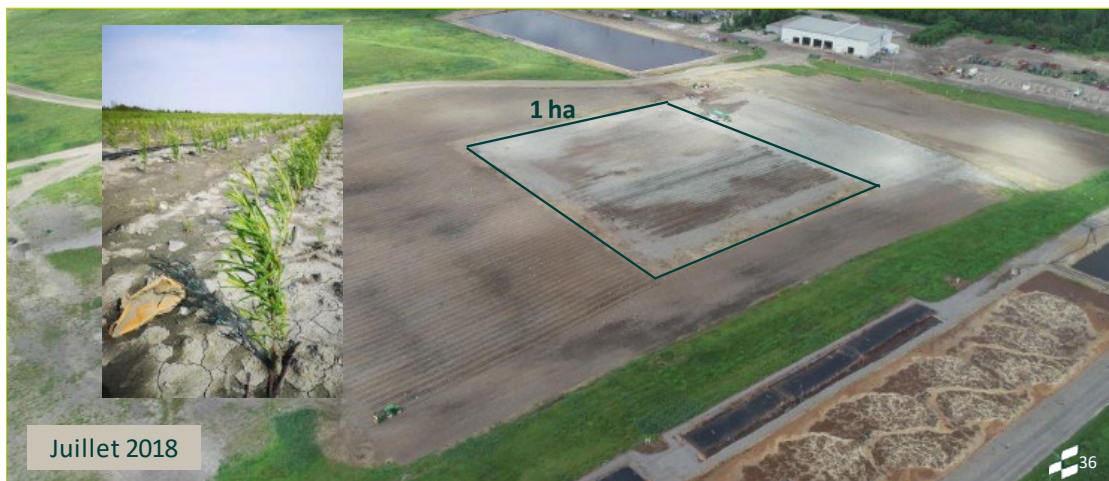
Évolution visuelle du site

Mai 2018



Évolution visuelle du site

Juillet 2018



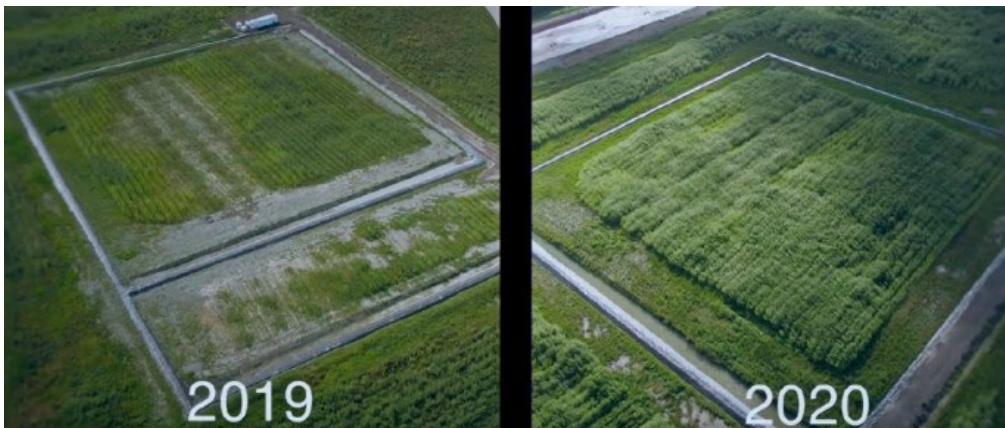
Évolution visuelle du site



37



Évolution visuelle du site



37







Volumes réduits par saison

Année	Volume traité (litres)
2019	1 850 000
2020	2 850 000
2021	2 200 000
2022 (en cours)	1 000 000

- 2019 et 2020 : projet de recherche PVX
- 2021 : travaux de mise à niveau du système
- 2022 : prolongation du CA pour l'opération de la technologie



Octobre 2019 – visite de la SQP





Registre des plaintes

Registre des plaintes

Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
15 Juin 16h	20oC – Vent vers NE 4km/h	Résident 2 ^e rue	Odeur de déchet	Les vérifications d'usages ont été effectuées sans pouvoir établir clairement un réel fondement.



Registre des plaintes

Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
15 Juin 16h	20oC – Vent vers NE 4km/h	Résident 2 ^e rue	Odeur de déchet	Les vérifications d'usages ont été effectuées sans pouvoir établir clairement un réel fondement.

44



Prochaine réunion

1 ^{er} décembre 2022
<ul style="list-style-type: none">• Bilan de l'année écoulée<ul style="list-style-type: none">• Contribution au fonds de fermeture• Contrôle des goélands• Bilan annuel des plaintes• Travaux réalisés durant l'année• Varia<ul style="list-style-type: none">• Suivi du plan d'urgence
<ul style="list-style-type: none">• Publication – journal municipal• Actions de suivi• Registre des plaintes

46

